

LE TAMBOUR DU RADON

Celui qui porte les nouvelles au village



FÊTE DU VILLAGE, DU PRINTEMPS ET DE LA MUSIQUE

Photos pages 3 et 4

20 JUIN 2015

L'ÉDITO DU MAIRE



LIBRES PROPOS

En cette année 2015, notre pays vit et a vécu plusieurs attaques terroristes. Nombre de nos compatriotes ont perdu la vie ou restent marqués dans leur chair. Quel éclairage et quelle analyse nous offrent des repères face à cet état de guerre ?

Comment éviter la simplification des « Y a qu'à faut qu'on » ? Le monde est ouvert et les situations sont complexes. Les réponses apportées ont toutes un revers. Gouverner, c'est choisir.

De tout temps, les guerres ont exprimé une volonté de prise de pouvoir, par la force, d'hommes sur d'autres hommes. Elles ont plusieurs terrains de prédilection économique, religieux, sociétal, territorial, racial, mais un point commun : imposer la suprématie d'un système, d'une croyance, d'une frontière, d'une couleur ou d'une culture.

Or l'humanité d'aujourd'hui s'est construite par la migration de peuples qui l'ont enrichie de leurs cultures, leurs pratiques, leurs connaissances et leurs croyances. Elle est donc par essence diverse, mais ceux qui en font partie doivent pourtant vivre ensemble et, pour ce faire, partager un socle de valeurs admises par tous. Le réchauffement climatique et ses conséquences sur notre avenir est en ce sens exemplaire. À quoi servira au plus fort de posséder le monde s'il ne peut pas y vivre ?

***Chacun, à titre personnel,
a droit à sa croyance,
ses interrogations et ses doutes.***

C'est au nom de l'islam que les terroristes tuent aujourd'hui, comme hier les Croisés l'ont fait au nom de la religion catholique, comme plus près de nous catholiques et protestants se sont entretués au sein d'une même religion. Lors de la deuxième guerre mondiale, des millions d'hommes et de femmes ont été exterminés parce qu'ils étaient juifs, handicapés, tziganes... Aujourd'hui, au Proche-Orient, Palestiniens et Israéliens se battent pour des questions religieuses.

L'existence d'un être suprême qu'on le nomme Dieu, Allah, Jéhovah... reste un sujet sur lequel les hommes s'interrogent et débattent depuis des siècles. Ne serait-ce que pour cela, il ne peut être l'alpha et l'oméga de l'organisation de la cité. Chacun, à titre personnel, a droit à sa croyance, ses interrogations et ses doutes. Ce qui est incontestable par contre, c'est que notre existence sur une même Terre nous contraints à vivre ensemble. Ce vivre ensemble doit s'appuyer sur des valeurs reconnues par tous. Quelque chose existe qui s'appelle *La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme*, quelque chose existe qui s'appelle la République, quelque chose existe qui s'appelle enfin la Démocratie.

Les valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité sont inscrites au fronton de nos mairies et de nos écoles. C'est autour d'elles que doit s'organiser la cité, non comme des acquis, mais comme des repères qu'il faut faire vivre, qui doivent nous rassembler et nous rendre plus forts. C'est parce que la France est ce pays de liberté et de culture, porteur d'un bel art de vivre qu'elle a été attaquée. Le 11ème couplet de la Marseillaise en témoigne..

***La France que l'Europe admire
A reconquis la Liberté
Et chaque citoyen respire
Sous les lois de l'Égalité
Un jour son image chérie
S'étendra sur tout l'univers.
Peuples, vous briserez vos fers
Et vous aurez une Patrie !
(La Marseillaise, 11ème couplet)***

C'est ce que nous devons faire à l'échelle de notre village, par la recherche du dialogue et, s'il est refusé, continuer de tendre la main. C'est par une véritable attention aux autres, à notre voisin, à la maman rencontrée à l'école, par un simple sourire échangé pour un service rendu que nous renforcerons notre fraternité et notre liberté. C'est, plus que jamais, la volonté de votre Conseil municipal et de votre maire.

Le maire Michel Malhappe

FÊTE DU VILLAGE, DU PRINTEMPS ET DE LA MUSIQUE

Cette fête, temps fort de la vie collective, est un moment de partage qui connaît un succès de plus en plus grand. C'est un moment d'échange entre les générations et de découvertes d'expositions variées sur la broderie, les animaux de la région, l'écologie. A cette occasion, les Gillois se lancent quantité de défis physiques et sportifs avec toutes les activités qui vont de la trottinette et du chamboule-tout jusqu'au « parcours » (avec un K) auxquels ont participé plus de 80 enfants.

Sous le chapiteau, au cœur même de la fête, les groupes de musique se suivent et s'enchaînent, faisant battre les cœurs ensemble, tandis que – tout près - les barbecues et la buvette du Vo nourrissent les corps. Une réussite !

Il reste une chose à dire : Vivement l'année prochaine !

Judicaëlle Dietrich



Promenades en calèche



Le Vo Vietnam, pas que pour les plus jeunes



Barbecues à disposition



Tir à l'arc



Tir à la carabine



Vo Vietnam

FÊTE DU VILLAGE, DU PRINTEMPS ET DE LA MUSIQUE



Expo « Broderies d'ici et d'ailleurs »



20 JUIN 2015

Repas ensemble



Buffet préparé par le Vo Vietnam



Signature de la Charte Zéro Pesticide

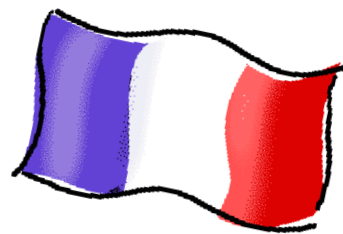


Fête de la musique



FÊTE NATIONALE - 14 JUILLET

Cette année, la fête a été belle, avec repas campagnard, feu d'artifice et bal offerts à tous les Gillois par la municipalité. Le discours du maire nous a rappelé l'histoire de la République, et les valeurs qui sont les nôtres. L'actualité nous les a tragiquement rappelées ces derniers temps.



JOURNÉES DU PATRIMOINE : EXPOSITION ET LECTURE « ANIMAUX D'ICI ET D'AILLEURS »

Pour les journées du patrimoine (19-20 septembre), Gilles à tous vents et Écrire à tous vents ont fêté ensemble en peintures et en paroles les *Animaux d'ici et d'ailleurs*. Le comédien Bruno de Saint-Riquier a assuré une lecture magnifique.



Annick Vigny



Jacques Geslin



Textes des membres « d'Écrire à tous vents », lus par Bruno de Saint-Riquier

HALLOWEEN

Il paraît que les sorcières et les vampires craignent la lumière du jour et ne sortent que la nuit, pour de folles sarabandes...

Ce samedi 31 octobre, le grand soleil qui illuminait les rues de Gilles ne les a pas fait reculer, même pas peur !

Ils ont déboulé dans l'école et les rues du village, les yeux pleins d'étoiles et les doigts poisseux, avec à la main des sacs pleins de bonbons, qui se remplissaient en frappant aux portes. Gare aux imprévoyants qui ne pouvaient leur donner de friandises, ils seront soumis à aux sorts terribles qui leur ont été jetés !

Le Comité des fêtes avait orchestré cette belle promenade multicolore, qui s'est terminée par un goûter qui, lui, n'avait rien de maléfique.

Evelyne Mascret



PROJET D'ACHAT DES MURS ET TRAVAUX DE L'AUBERGE GILLOISE



- Suite à la demande de division effectuée par les propriétaires, les Domaines ont estimé le bien à 131 000 €, le 1 octobre 2015.
- Le cabinet d'architecte 2'L Services (le même que celui retenu pour l'atelier et l'aire de jeux) a effectué une estimation des travaux, à titre gracieux et détaillée par corps de métier + plan d'aménagement rez-de-chaussée et étage tenant compte des orientations issues du questionnaire. Le coût des travaux s'élèverait à 499 193 € HT.
- Demande de l'avis de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) pour une « étude de faisabilité économique pour la création d'un café-restaurant, dépôt de pain, épicerie ». En attente de réponse. Coût 1030 € HT.
- Établissement d'un plan de financement prévisionnel sur la base d'un autofinancement proche du produit de la vente du presbytère (129 900€), de subventions estimées à 40% et d'un emprunt à moyen terme amortissable sur 15 ou 20 ans de 250 000€.
- A venir, nouvelle réunion de travail avec les services économiques de l'Agglo à réception de l'avis de la CCI.

Céline Huet

**Une réunion publique d'information a eu lieu
le 12 décembre 2015**

NOTRE ACTION EN VUE DE L'OBJECTIF ZÉRO PESTICIDE

Les plantations de vivaces et annuelles en bordure de routes, le paillage des massifs, la couverture des sentes et sentiers par une végétation appropriée se mettent en place petit à petit.

Les plus grands changements et difficultés résident dans l'entretien du cimetière. Ce lieu particulier reste dans notre esprit associé à la notion de respect, d'entretien et de propreté. La propreté se décline notamment par l'absence de végétation non souhaitée. La suppression des traitements herbicides chute donc un peu cette vision habituelle de notre cimetière. Faire différemment pour être en conformité avec l'orientation Zéro pesticide ne signifie pas d'abandonner l'endroit, mais au contraire le mettre en valeur, l'embellir, le végétaliser.



Qu'avons-nous fait ?

- La destruction des herbes dites « mauvaises » se fait maintenant par binage mécanique, et il faut du temps pour que toutes les graines stockées lèvent et soient ensuite détruites.
- Nous avons, à titre d'essai, semé des plantes de faible hauteur dans certaines allées. Cette pratique sera généralisée l'an prochain dans les allées de la partie basse du cimetière inoccupée actuellement.
- Mise en place d'un composteur à végétaux exclusivement (attention, ce n'est pas une poubelle !)



Qu'allons-nous faire ?

- Diminuer la largeur des allées pour en réduire l'entretien et enherber les espaces dégagés.
- Semer des fleurs vivaces le long des murs, voire entre les tombes.
- Aménager l'environnement du columbarium (avec des conifères pour éviter la chute des feuilles).

Au-delà du cimetière et des bords de route, les chemins ruraux font aussi partie du patrimoine communal et à ce titre sont concernés par notre opération « objectif zéro pesticide ». Nous demandons aux agriculteurs d'éviter de traiter les bordures des chemins et voiries pour que ceux-ci, par manque d'enherbement, ne se dégradent pas avec le passage des véhicules. D'autre part, les bordures de champs peuvent être un bon réservoir d'insectes auxiliaires pour les cultures voisines. Qu'ils soient d'avance remerciés de leurs efforts.

Nous faisons la même demande aux particuliers d'agir pareillement aux abords de leurs propriétés (banquettes, bordures de fossés etc.).

Enfin rappelons que dès 2020, l'emploi des produits phytosanitaires sera interdit pour les particuliers, alors autant s'y préparer dès maintenant et contribuer ensemble à la préservation de notre environnement et de notre santé pour nous, mais aussi et surtout pour nos enfants et petits-enfants.

Daniel Chauvin

CHEMINS D'EAU, DE TERRE, ETC.

Ils courent, ils courent dans Gilles les chemins de terre, de goudron et d'eau (ru et canal des moulins). La commission Chemin, voirie, cours d'eau réfléchit au développement du village en fonction des moyens de déplacement ou de communication. Ce travail méthodique se réalise petit à petit.*



- Penser l'écoulement des eaux. La commission a déjà travaillé à l'amélioration de l'écoulement des eaux (rue des Chauguettes et des Rostys). De plus, la réorientation des eaux le long du chemin de la Champagne et de la rue des Casse-croûtes a été réalisée avec l'aide bénévole de Dominique Ferrandin. Les transformations éventuelles à envisager – en particulier le long des cours d'eau – sont surtout faites par les chasseurs qui circulent dans les bois et les champs lors des battues ou de la chasse.

- Organiser le stationnement des véhicules pour libérer les trottoirs. Des places de parkings dans la rue Neuve vont améliorer le stationnement à l'intérieur du village. La place de l'église a vu le marquage au sol de places de parking et la sécurisation de l'entrée de l'école.
- Recenser les chemins de randonnée. Pourquoi ne pas imaginer de futures promenades dans les chemins creux ? La commission veut ainsi réaliser deux chemins de randonnée touristique : l'un sur les hauteurs (Les hauts de Gilles), l'autre sillonnant l'intérieur du village. Elle a déjà exploré le cadastre pour rétablir les sentes adéquates.
- Penser l'entretien des routes et des chemins reste une préoccupation quotidienne.
- Marquer enfin la biodiversité (recensement du nombre d'espèces selon les lieux) est un projet d'avenir. Il pourrait regrouper les informations de tous les observateurs (promeneurs et ramasseurs de déchets).

Pascal Avril

*Vice-président : Pascal Avril ; Membres : Christian Bourrat, Daniel Chauvin, Dominique Ferrandin, Lionel Janvier, Stéphane Lamouille,

CONCOURS PHOTOS ET AUTRES ŒUVRES

Concours Rues et ruelles



Depuis quelques années, l'association Gilles à tous vents organise, avec l'appui de la municipalité, un

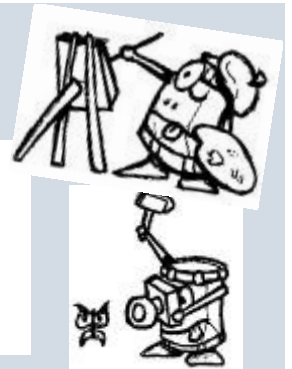
CONCOURS

Cette année, il aura lieu :

le samedi 9 janvier 2016

et le thème choisi en est :

Rues et ruelles



Les photos acceptées pour ce concours ne sont pas limitées à Gilles. Toutes les photos ou œuvres sur les rues, ruelles, sentiers sont bienvenues !

Vous pouvez dès à présent, et jusqu'au 5 janvier 2016, déposer vos œuvres (1 œuvre par participant) à la mairie de Gilles : photos, collages, dessins, textes, poèmes, patchworks, broderies... Toutes les manifestations artistiques sont acceptées, et les participants des communes voisines sont les bienvenus.

WWW.MAIRIE-GILLES.FR

**ABONNEZ-VOUS POUR RESTER INFORMÉ !
C'EST GRATUIT !**

Vous avez Internet chez vous ? Vous voulez être informé en temps réel de ce qui se passe à Gilles : résultats des élections, mise à disposition des cartes scolaires, dates des fêtes du village, photos des rencontres organisées, réunions publiques... ?

Abonnez-vous ! Formulaire sur le site. Un ordinateur est aussi à votre disposition à la mairie.



UNE COMMUNE QUI AVANCE

Maurice V., ancien maire d'une commune voisine nous a dit :
« Il est bien votre journal, mais on ne sait pas ce que vous faites ! »
Voilà, cette juste critique est prise en compte.



Signature de la Charte Zéro Pesticide



Un abribus pour les collégiens

Voici les principales décisions prises par le conseil municipal :

25 juin 2015

- Création d'un abribus, rue du Trou Borgnet. Demande de subvention auprès du FDAIC.
- Fixation des tarifs du columbarium : 15 ans, 300€ ; 30 ans, 600€. Pour rappel, les concessions classiques sont à 150 € pour 30 ans, 300 € pour 50 ans et 500 € en perpétuelle.
- Modifications statutaires de l'Agglo du pays de Dreux.
- Modification statutaire du Syndicat des énergies (SDE 28) permettant de créer des bornes de recharge pour véhicules électriques.
- Signature par la commune de Gilles de la charte *Objectif zéro pesticide*, en application de la loi Labbé.
- Résultats du questionnaire *Souhaitez-vous la réhabilitation de l'Auberge Gilloise?* Sur 73 réponses, 69 sont positives (95%), 4 sont négatives (5%).

11 septembre 2015

- Approbation du rapport de la Commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC).
- Signature de la convention avec l'Agence technique départementale (ATD) pour la réalisation de l'abribus.
- Changement de dénomination de la rue de la Noë à la Noue qui devient rue Mathieu Le Coz.
- Programmation des travaux de mise aux normes d'accessibilité, via l'Agenda d'accessibilité programmée (ADP).
- Recrutement en 2016 d'un contrat unique d'insertion (CUI) ou d'accompagnement dans l'emploi (CUA).
- Projet acquisition Auberge Gilloise. Demande de division effectuée par les propriétaires (CUb), nouvelle demande d'estimation des Domaines sur ces nouvelles bases, estimation détaillée des travaux à effectuer, recherche active de subventions, consultation de la Chambre de Commerce et d'Industrie.

9 novembre 2015

- Suppression de la taxe d'aménagement pour les constructions d'abris de jardins dont la surface est égale ou inférieure à 20m². La demande de déclaration préalable de travaux reste obligatoire.
- Olivier Barbey est désigné représentant pour la commune du Comité intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD).
- Modification des procédures d'évaluation du personnel.
- Reversement au SIRP du fonds de soutien pour la mise en place des temps d'activités périscolaires.
- Appel au fonds de péréquation (complément de subvention).
- Le Conseil municipal prendra la décision d'acquiescer ou non l'Auberge Gilloise au prix de la dernière estimation des Domaines (131 000 €) avant la fin de cette année. Une réunion publique d'information se tiendra dans la première quinzaine de décembre.
- Le coût final pour la commune de l'atelier municipal est de 147 910 € (avant l'impact du fonds de péréquation estimé à 20 000 €) pour une dépense globale de 236 100 €.
- Les travaux d'aménagement de la rue Neuve débuteront début 2016 par le déplacement des boîtiers de branchement côté impair.
- Une réunion publique sur l'entretien et la mise en valeur des rus et cours d'eau se tiendra en janvier-février 2016 en présence de M Duforeau, chef du service Rivières et plan d'eau de l'Agglo du Pays de Dreux.
- Amélioration de la visibilité à l'angle de la rue de Fumeçon et de la rue de Normandie grâce à la coopération de Madame Jane Hervé.
- Le transformateur électrique à l'angle de la rue des Rostys et Grande Rue sera repeint avec la participation des enfants de l'école maternelle de Gilles. Le maître d'ouvrage sera Franck Maës avec la participation financière du SIRP et d'ERDF.

**Les vœux du Maire
autour de la traditionnelle galette
auront lieu
le samedi 9 janvier 2016.**

LES AUTORISATIONS DU DROIT DU SOL

Les Autorisations du droit du sol (ADS), autrement dit les certificats d'urbanisme (Cu), déclaration préalable de Travaux (DP) et permis de construire (PC) sont reçus et instruits exclusivement par votre mairie.

Rappels : PC ou DP ?

Rappels : Complétude des dossiers



➤ Exemple de pièces demandées pour une déclaration préalable

→ [Cerfa DP](#) : 13703*04

➤ Exemple de pièces demandées pour un permis de construire maison individuelle

→ [Cerfa PCM](#) : 13406*04

→ **Attention au choix du CERFA !!!**

CONSTRUCTIONS NOUVELLES ayant:	En droit commun		En secteur protégé (1)	
	Constructions nouvelles d'une hauteur ≤ 12 m	Constructions nouvelles d'une hauteur > 12 m	Constructions nouvelles d'une hauteur ≤ 12 m	Constructions nouvelles d'une hauteur > 12 m
une emprise au sol et une surface de plancher inférieures ou égales à 5 m² (2)	Dispense R421-2 a)	Déclaration Préalable R421-9 c)		
5 m²				
une emprise au sol ou une surface de plancher supérieure à 5 m² (2)				
ET				
une emprise au sol inférieure ou égale à 20 m²		Déclaration Préalable R421-9 a)	Déclaration Préalable R421-11 a)	Permis de construire R421-1
ET				
une surface de plancher inférieure ou égale à 20 m²				
20 m²				
une emprise au sol ou une surface de plancher supérieure à 20 m²				Permis de construire R421-1

(1) secteur sauvegardé, site classé, réserve naturelle, cœur d'un futur parc national et cœur de parc national. (2) Relèvement du seuil de 2 à 5m² à compter du 1^{er} mars 2012, prévu par un projet de décret.

TRAVAUX SUR CONSTRUCTIONS EXISTANTES ayant pour effet de créer :	En droit commun	En zone U des POS/PLU	
		Travaux ayant pour effet de porter la surface ou l'emprise totale au-delà de 170 m²	Travaux n'ayant pas pour effet de porter la surface ou l'emprise totale au-delà de 170 m²
une emprise au sol et une surface de plancher inférieures ou égales à 5 m² (2)		Dispense R421-13	
5 m²			
une emprise au sol ou une surface de plancher supérieure à 5 m² (2)			
ET			
une emprise au sol inférieure ou égale à 20 m²		Déclaration Préalable R421-17 f)	
ET			
une surface de plancher inférieure ou égale à 20 m²			
20 m²			
une emprise au sol ou une surface de plancher supérieure à 20 m²			
ET			
une emprise au sol inférieure ou égale à 40 m²		Permis de construire R421-14 a)	Déclaration Préalable R421-17 f)
ET			
une surface de plancher inférieure ou égale à 40 m²			
40 m²			
une emprise au sol ou une surface de plancher supérieure à 40 m²			Permis de construire R421-14 a)



Jusqu'au 30 juin 2015, les Services de l'État à travers la Direction départementale du territoire en vérifiaient la conformité et la légalité et proposaient au maire la décision que ce dernier validait.

Ce service était gratuit. Depuis le 1^{er} juillet 2015 et avec le désengagement de l'État, ce sont les services de l'Agglo qui assurent le traitement des dossiers. Ce service est facturé 2 € par habitant. La mairie reste le seul interlocuteur des pétitionnaires.

Vous trouverez ci-contre un tableau récapitulatif pour la constitution de vos dossiers.

Michel Malhappe

MOI, JE SUIS UN BOISEUX

Jacques Dufrane est un retraité heureux. Il vit au milieu d'un bel espace d'ifs, d'acacias, de pins et de fruitiers. Autant d'arbres qui sont du bois vivant. Dans son atelier, il prépare le bois ouvré.

Jacques aime le bois. C'est sa matière. Il en met (presque) partout à chaque occasion, volets ou plafonds. Avec son épouse Dany, ils restaurent ce qu'ils découvrent dans les brocantes. Cette ferveur vient d'un oncle qui a « fait l'École Boulle », école pour le mobilier, l'agencement et l'architecture d'intérieur. Elle a été alimentée par un grand-père et un père, dont la détente et les loisirs étaient les travaux manuels.

Jacques fait d'abord un stage dans tous les ateliers de l'école Boulle. Il choisit ensuite celui de sculpture qui lui convenait le mieux, et ce pour quatre ans.

La sculpture sur bois se fait avec un ensemble d'environ cinquante outils aux noms bizarres : gouges coudées, contre coudées, à bretter, néron, fermail, etc. Là se font des « cuvettes » et des volutes du chapiteau corinthien en tilleul (bois tendre).

Pour le diplôme de fin d'études, Monsieur Bruno (Compagnon du tour de France) lui a proposé d'exécuter une devanture de console tirée des photos en sépia de la collection Henckel à New-York (*photo ci contre*). Il s'agissait, à partir de cette seule photo, de retrouver le modèle grandeur : reconstituer la perspective et les dimensions, faire le dessin et le modelage en volume sur la base d'un vrai modèle.

Ensuite, il faut « taper » dans un chêne de Hongrie au grain particulièrement dur et serré.

Il ne s'agissait plus d'un exercice, mais d'un véritable travail ne supportant pas le moindre mauvais coup d'outil.

La sanction est alors immédiate : un manque, une casse et... la pièce part au feu. En effet, l'œuvre est ensuite jugée par plusieurs actifs et par des Compagnons.



L'enthousiasme y est tel que les élèves se battent énergiquement pour éviter la diminution des heures d'atelier !

Tous avaient un emploi

En cette époque bénie, tous les élèves diplômés avaient aussitôt un emploi. Mais le désir d'origine de Jacques, la « restauration de meubles anciens », s'est vite avéré aléatoire et peu nourricier. Par la suite, il emprunte le chemin classique de bureau d'études en chantier, de la création de son entreprise et la conduite complète de chantiers de luxe. Pendant cette période, il ne pouvait guère travailler le bois.

Aujourd'hui à la retraite et malgré un « planning serré », Jacques aménage un atelier pour reprendre manuellement le travail du bois. « Taper » dans le bois, faire des copeaux, de la sciure, pour retrouver enfin ce bonheur de l'odeur du bois. « Y'a plus qu'à... ». Au vu de la liste de ses nombreux projets, il repart vers son établi. L'éternité est courte.... surtout vers la fin.

Jane Hervé



Elèves de 5^{ème} et de 4^{ème} année, occupés à leurs travaux en cours: reproduction d'une console du Mobilier National d'un Châtel de la région des Arts Décoratifs et d'Art Terrestre Louis XVI, de Fontainebleau.

ATELIER DE SCULPTURE SUR BOIS. Vue des élèves

LES PLANTES AU PIED DES MURS DE GILLES



* Le lychnis, (ou coquelourde), au feuillage gris,
* la nigelle de Damas, feuillage très fin et fleurs bleues,
* calendula, ou soucis, fleurs jaune orangé.



Sedum lydium, plante qui se bouture et nécessite peu de terre.



pois de senteur, aux jolies fleurs odorantes

En cas de doute, et avant d'arracher les plantes, n'hésitez pas à faire appel à moi pour identification préalable !



Cymbalaria (ou ruine de Rome)

Depuis l'arrêt des traitements herbicides, sur les trottoirs de Gilles, des plantes ont fait leur apparition dans les interstices et les fissures au pied des murs.

Voici quelques-unes de ces plantes, que l'on peut déjà trouver dans le village, en attendant celles que vous avez semées, ou que vous sèmerez prochainement. N'oubliez pas le sachet de graines, inséré dans le dernier numéro du Tambour du Radon ! Semez avant la fin de l'hiver, car certaines graines ont besoin du froid pour germer.

Marie-Hélène Quentin



Colza, issu des graines des champs voisins



le lilas de terre
(centranthus ruber)



Sedum reflexum



Mâche sauvage (ou doucette)
qui se mange en salade



Chelidoine, l'herbe aux verrues, dont le suc jaune est censé guérir les verrues.



Giroflée, qui fleurit rose-orangé



Rose trémière

CETTE MAISON M'ÉTAIT DESTINÉE

Maria de Faria cherchait une maison à Gilles. Un certain jeudi d'octobre 2013 quand elle est passée devant celle-là, impasse de la Vallée, elle a eu un « coup au cœur ». Pas question d'attendre. Dès le samedi, elle signe une promesse de vente juste après le passage et l'accord de ses deux enfants.



O r depuis cet automne-là, le bonheur de Maria ne s'est pas démenti. Nul doute. Cette maison lui était « destinée ». Aujourd'hui elle remercie les sœurs Coquelle, anciennes propriétaires, pour « le bonheur » né de leur disparition (Marcelle en 2013 et Yvonne en 2002). « Grâce à ces femmes, je suis là », précise-t-elle avec un sourire éclatant. Ces sœurs, jumelles par le cœur, y vivaient depuis plusieurs décennies, amoureuses de la musique et des chats, faisant leurs courses en 4L.

Un jardin magnifique et la fête de 54 voisins

Un jardin « magnifique » entoure la maison. Il est entretenu par un paysagiste avec un catalpa, un cèdre du Bengale et surtout un juniperus. Ce dernier, taillé en bonsaï, exalte une beauté insolite avec ses entre-lacs de branches terminées en touffes feuillues. Seul un massif de fleurs, de forme et d'emplacement curieux, l'intrigue et garde encore ses mystères.

Mais Maria la « battante » sait aussi aller de l'avant. Elle a convié « à la fête » ses 54 voisins - de haut en bas de la rue du trou Borgnet -, en installant une immense tablée sur la placette au fond de l'impasse. Ils sont venus. Une innovation d'amitié joyeuse dans le village ! « Ici, confie-t-elle, je suis en vacances tout le temps ».

Des fantômes bienveillants. Maria les imagine « discrètes, en retrait d'une certaine façon », alors qu'elle se sent « tout le contraire ». D'elles, elle a gardé le vieux fauteuil capitonné et les meubles de jardin des années 50, un bahut, une valise... vide. Elle a retrouvé quelques documents jetés à la poubelle, révélant leur parcours de vie et leurs diplômes. Des photos, regroupées dans un album, montraient les étapes de la construction de la maison et de leur vie sororale.

Maria se sent la gardienne de leurs mémoires. A la Toussaint, elle place un bouquet de fleurs sur leur tombe, espérant qu'elles reposent en paix. Croyante, elle s'étonne : « Pourquoi les gens ne mettent pas une petite fleur ? ». Certains matins, lorsque Maria est près de son compagnon, elle croit sentir l'odeur de vieux vêtements (mais jamais lorsqu'elle est seule). Aujourd'hui, ce dernier pose un carrelage de grès pour placer ses propres marques...

Jane Hervé

Fête des voisins Impasse de la Vallée



GILLES AU CIRQUE AVEC LES RÉSIDENTS DU CHÂTEAU DE VITRAY

L'association Gilles à tous vents a répondu à l'invitation de l'association des Parents de résidents du château de Vitray. Le chapiteau rouge et jaune de Zavatta a ainsi accueilli des Gillois enthousiastes de 2 ans à ...70 ans. Certains parmi les anciens n'y étaient jamais allés. La vie d'autrefois ne permettait pas de telles sorties joyeuses. La petite Ouvea et l'adorable Lucas, pelotonnés sur les genoux de leur maman, n'ont pas quitté la piste des yeux, frissonnant – et même la larme aux yeux - lorsque les félins frôlaient les grilles de l'arène. Les Gillois, mains croisées et regard capté par la piste ont applaudi à tout rompre. Angélique a adoré les poneys, Jean s'est attardé sur le buffle vautré sur la friche, Winny avait un exquis sourire, Paul et Aurore ont rôdé auprès des zèbres et dromadaires. Une grande émotion pour tous.

J.H.



LE GÉOCACHING, UNE CHASSE AU TRÉSOR MODERNE



Si vous aimez les randonnées, balades et découvertes d'endroits insolites, offrant un beau panorama, le géocaching est fait pour vous. Muni d'un GPS de randonnée ou d'un Smartphone pour vous géo-localiser avec des coordonnées GPS, vous partirez à la recherche d'une des milliers de caches existantes (150 000 en France, plusieurs millions dans le monde).

En créant un compte sur le site de geocaching.com, vous accéderez à la liste des caches placées sur une carte. Il y en aura peut-être une sur le trajet de votre prochaine excursion !

Chaque cache est créée par un géocacheur qui souhaite mettre en valeur un lieu ou un site apprécié qu'il veut faire partager à la communauté. Il crée une page Internet sur le site de geocaching.com expliquant et décrivant le lieu, ainsi que ses coordonnées GPS précises.

Une cache est généralement un petit contenant allant de la grosse boîte Tupperware à la boîte de pellicule photo. Vous trouverez à l'intérieur un logbook, un petit carnet où vous pourrez inscrire votre passage avant de le confirmer sur Internet sur le site de la cache. Les géocacheurs laissent parfois dans les boîtes des objets sans valeurs (petits jouets, billes, etc.) qui feront le plaisir des enfants qui les découvriront.



Jean-François Huet



Un jeu sans argent

C'est un jeu où il n'y a pas d'argent à gagner, aucune gloire, juste le plaisir de découvrir de nouveaux endroits. Il passionnera les plus petits qui auront une nouvelle motivation pour ces randonnées transformées en chasse au trésor. Mais aussi les plus grands, car certaines caches sont redoutables d'ingéniosité soit en camouflage, soit par leurs énigmes les protégeant. Il faudra rester discret lors des recherches sur place pour préserver les caches des « moldus » (personnes qui ne connaissent pas le géocaching). Alors bonne chasse au trésor !

LES DERNIÈRES VACHES D'ANGÉLIQUE



Les dernières vaches d'Angélique sont mortes à « six mois de distance » : la Noire le 19 novembre 2014, la Normande le 6 mai 2015. La première « décharnée, épuisée, chancelante, usée, aux muscles déformés », est carrément « tombée de vieillesse » : cette Holstein avait 18 ans et demi. La seconde la cherchait en vain partout et partait n'importe où. Elle s'ennuyait et beuglait, allait se coucher seule sous les ombrages. A 17 ans, elle n'était « pas jeune non plus ».



Angélique l'a trouvée « morte de chagrin » dans l'étable. Elle ne voulait pas faire tuer ses bêtes : « Pas la peine de les donner aux lions ou au... Canigou ». L'énergique Angélique conclut pleine de bon sens : « C'est fini. On en parle plus. C'est du passé ».

J. H.

DES GILLOIS À L'HONNEUR



OLIVIER BARBEY, MAÎTRE INTERNATIONAL VO VIETNAM

Le club de Gilles compte plus d'une cinquantaine d'adhérents. Il participe à de multiples activités : stages, démonstrations, repas à thème, voyages à l'étranger, sous la direction dynamique de Sarah et Olivier Barbey. L'ambiance y est conviviale. Chacun y trouve sa place. Plus qu'un sport, le Vo est un moyen de se sentir bien physiquement et mentalement. Des cours adaptés sont proposés pour tous les âges.

Le club a déjà formé quatre élèves professeurs : Camille Avril qui a ouvert une section à Rouen, Aurélia Lamouille, Xavier Andriot et Stéphane Lamouille. Tous ont triomphé avec brio des épreuves d'examen difficiles et exigeantes devant les experts de la commission technique internationale. Ils portent désormais le costume marron des enseignants.

Olivier Barbey



Dès le mois de Janvier 2016, des cours seront proposés à Anet le jeudi de 17h30 à 19h au Gymnase.

Fédération mondiale et maître international

Cet été à Hanoï les plus hautes autorités du Vietnam ont constitué la Fédération mondiale des arts martiaux du Vietnam, avec les représentants de 67 nations.

Elle a pour mission de fédérer et de développer le Vo, art martial traditionnel du Vietnam dans le monde et vise à long terme une reconnaissance olympique.

Olivier Barbey a été nommé membre du comité directeur de cette fédération. Il a reçu le grade de Maître international, en reconnaissance de son investissement et du travail accompli depuis de nombreuses années. Seuls quatre diplômes de maître international ont été décernés à ce jour.

O.B.

Vous pourrez trouver plus de renseignements sur www/vo-vietnam.org ou sur la page Facebook de la Fédération Internationale du Vo Vietnam.

JUDICAËLLE DIETRICH, THÈSE DE DOCTORAT

Gilles compte parmi les siens des artistes de talent dont les œuvres régaleront régulièrement nos yeux et nos oreilles. Depuis quelques jours, nous pouvons aussi ajouter à ces personnalités Judicaëlle Dietrich jeune chercheuse en géographie. L'université de Paris vient de la distinguer le 13 novembre avec des honneurs exceptionnels en lui accordant le titre de docteur de l'Université.

Sa thèse de recherche sur la capitale de l'Indonésie, Jakarta, a été acceptée avec la mention très honorable accompagnée des félicitations du jury à l'unanimité. L'Université lui reconnaît donc une expertise de haut niveau lui facilitant la poursuite de nouvelles recherches, ce qui est de plus en plus précieux dans le monde actuel de la connaissance et de l'innovation.

Cette distinction couronne plus de 5 ans d'enquête assidue de terrain pour comprendre comment cette agglomération de 23 millions d'habitants, soucieuse de s'affirmer comme ville vitrine de la mondialisation n'a pu cependant éliminer les situations de pauvreté et de vulnérabilité de certains de ses habitants, amputant ainsi leur droit à la citoyenneté.

Plusieurs Gillois dont Michel Malhappe notre maire, ont pu se libérer pour assister à la soutenance de thèse. Ils étaient présents pour applaudir la reconnaissance par l'Université du travail mené par cette jeune maman, par ailleurs conseillère municipale de Gilles. Par ricochet c'est notre commune qui est honorée.

Au delà de cette émotion, la recherche de Judicaëlle nous est précieuse. Elle démontre avec rigueur que la maîtrise de l'espace urbain, tant dans ces métropoles mondiales qu'à l'échelle d'un village comme Gilles, est un défi commun permanent qui s'impose à tous. Vouloir le surmonter engage la responsabilité de chacun, partagé avec celle de tous ses voisins si l'on veut améliorer notre capacité d'un vivre ensemble sans laisser de côté les plus vulnérables.

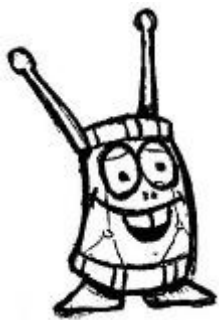
En ces temps noirs où les auteurs de rupture et de déchirure se manifestent avec violence, Gilles peut être fière de notre compatriote. Un grand merci à toi Judicaëlle pour cette leçon d'humanité qui nous rapproche.



MATTHIEU CHAUVIN ET PIERRE-LOUIS QUENTIN, MENTION TRÈS BIEN AU BAC

Bravo. Voilà qui est de bon augure et qui annonce un bel avenir au Gilles de demain.

(NDLR : Il se peut que dans notre volonté de fêter les succès intellectuels de notre commune – du bac avec mention à la thèse – nous ayons oublié quelque Gillois, malgré nos tentatives de vérification. Que ce détenteur méconnu de diplômes n'hésite pas à informer le journal de ses mérites et nous le signalerons... dans notre numéro de printemps.)



LA MORT DE COCO

Un nouvel arrivant gillois, Romain Karoubi, a voulu se lancer dans l'élevage des volailles. Son récit montre qu'il n'est pas aisé de se lancer dans cette aventure !

Le mec - moi - s'était dit : « A trente ans, je franchis le cap ». Ça faisait cinq belles années que je m'étais acoquiné avec la fille d'un gars de là-bas : un chasseur qu'avait des poules, des moutons, des chiens et des sangliers nourris au bois. C'était rêvé. Je le voulais. Je l'ai fait. Avoir enfin des poules à moi ! Beau-papa qu'avait toute une famille volaille d'une même lignée - il faut savoir que l'inceste chez les poulets n'est pas prohibé -, m'offrit Huguette un matin de juillet. A

cette époque, Huguette était la mère poule Cayenne, belle et intelligente, de six poussins. Dès leur naissance, je décidais de nommer Coco et Rico les

deux gros mâles reconnaissables, Riri, Fifi et Loulou trois des quatre autres, et le-ou-la sixième s'appellerait tout simplement La sixième. Seulement voilà, passé la période de sevrage tous coincés dans le poulailler, je leur crie : « Quartier libre ! » et me voilà gaga. Tous les matins, un bout de pain dur en main, je commence ma tournée. En ouvrant le poulailler et en émettant leur déjeuner, je demandais : « Comment vont mes p'tits poulets aujourd'hui ? ». Pas de réponse, bonne réponse !

Tout allait pour le mieux quand ... j'y vais un matin, je broie le pain dans mes mains en retournant vers la maison comme d'habitude et là ... *Gniac*, je sens un coup de bec dans le mollet... Je me retourne et vois Coco-le-beau, les ailes déployées en position d'assaut. « Mais il est malade », m'écriais-je en sautillant pour éviter une nouvelle attaque. J'arrive jusqu'à la grange. Je m'empare de la pelle et j'entame le combat. Ce premier jour, deux coups suffirent à renvoyer Coco dans ses 22.

Sain et sauf et... à l'abri, je file sur Internet pour comprendre ce qui se passe dans mon jardin. « Si vous êtes trop copains avec vos poules, il est possible que le coq dominant vous prenne pour un adversaire et souhaite se mesurer à vous. Dans ce cas, attrapez-le par le cou, assénez lui plusieurs coup d'ongles sur le dessus du crâne. Renouvelez l'opération à chaque attaque de la volaille belliqueuse. Autre solution, tuez-le ! » Aucun conseil ne me convenant, je décidais de garder la pelle comme alliée. Et me voilà, des mois durant, à chaque sortie dans le potager traînant cette maudite pelle derrière moi. Un peu agacé d'être devenu esclave de mon outillage de jardin, je trouve la solution - non moins ridicule mais plus pratique - de disposer bêche, râteau et houe aux quatre coins du jardin.

Mais voilà, venir vivre à la campagne et ne pas être se-rein sur son gazon, ne serait-ce que pour taper un roupillon au soleil, c'en est trop ! C'est qui le patron ici ? Coco mourra, Romain vaincra ! Pendant cette période difficile, notons que tous les autres poussins, à l'exception de l'autre coq Rico, se sont noyés dans le ru. Deux explications possibles : soit le cerveau d'une poule apprécie mal la distance entre les rives, soit les poussins se sont senti pousser des ailes.

Tuer Coco ? Le film *Bernie* de mon enfance revient soudain. Ca y'est. J'affûte une pelle sur la rampe de sécurité de l'A13 ? J'enferme le poulet sous un baquet et le laisse mourir lentement ? Je le pousse dans le Radon ? Je lui donne de la mort-aux-rats ? Je le déguise en faisan doré et j'invite les chasseurs gillois ? Je place une lame de guillotine en poulie sur la porte du poulailler. Quand Coco passe, je lâche le couperet, ça fait « *quick* » ? Chaque solution me plaît, mais toutes ont un inconvénient soit éthique, soit pratique.

Que faire ? Une voisine amusée par le spectacle suggère : « Ben, Claudine, ta voisine, elle a tué plus de poulets que tu n'en mangeras toute ta vie. Le seul souci, c'est qu'elle est plutôt âgée et que... je ne sais pas si elle le fait encore ! » Nous fonçons déloger cette fermière qui accepte sur-le-champ. Et voici Claudine, guerrière de 85 ans en manteau de laine beige, débarquer à mon domicile, en traînant la jambe et en brandissant un gigantesque couteau rouillé. Après deux échecs dus à ma mauvaise volonté de barrer la route au jeune coq, Claudine - alerte malgré ses rhumatismes - coincide Coco dans la véranda, lui met la tête en bas et demande à la voisine de le maintenir par les pattes. « Ah, s'écrie-t-elle, surtout ne le lâchez pas. Il va sursauter avant de mourir ». Et zou, elle enfonce sa lame triangulaire dans son cou. « Ne bougez pas », ordonne-t-elle à la voisine docile au bras tendu. Et Coco, suspendu par les pattes, se crispe une dernière fois avant de se vider de son sang dans le gazon.

Deux heures plus tard Coco était déplumé. La honte s'abattit sur moi. Son corps nain ne dépassait même pas la paume de ma main. Eh oui, il y en a qui partent vers l'eau-delà, Coco le coq, lui, est parti vers l'eau... bouillante ! Du coup, Rico est devenu coq dominant...

Romain Karoubi



Mise à mort de Coco

ILS ET ELLE SONT NÉ(E)S

- Térance, Georges, Jacques LEFEVRE, le 8 juin 2015 à Poissy (78)
- Louise, Brigitte, Claudine LE BUHAN, le 3 août 2015 à Vernon (27)
- Clément, Théo, Nicolas HOGUAIS, le 14 septembre 2015 à Poissy (78)



ILS SE SONT MARIÉS

Anthony GRANDJEAN et Mélodie DANIEL,
le 27 juin 2015

AUTORISATIONS D'URBANISME

- Déclaration préalable de travaux :

* Construction d'un garage Rue de Fumeçon Monsieur FOURQUENAY (07/2015)

* Création d'un velux Rue du Trou Borgnet Monsieur GODARD (09/2015)

- Certificat d'urbanisme :

* Vente Lebeugle Grande Rue (07/2015)

* Vente Boucher/Chauvin Rue de la Côte Neuve (10/2015)

* Vente Maès / Raluy Rue Mouillée (11/2015)

* Vente Frichot / Desaulle Grande Rue (11/2015)

LE BON MOT DU MOIS

A la question « Peut-on dire tout ? La réponse est
« Oui ». En êtes-vous sûr ? La réponse est « Non ».

Philippe Gelluck.



L'ÉNIGME DE LA GIROUETTE

Il y a quelque part sur un toit un merveilleux Pierrot lunaire. Il se balance au gré des vents, au-dessus du domicile d'un autre Pierrot. Cherchez cette girouette en levant les yeux au ciel. Vous la trouverez protégeant une maison :

1. Quelque part dans la rue de la Gare
2. Quelque part près du pont de bois reliant la rue Mouillée à la Grande Rue
3. Quelque part sur une longère de la rue des Chauquettes

Réponse : 2. Ce Pierrot lunaire décore le toit de Pierrot Blahay, au 40 Grande rue. Ses grands-parents furent épiciers à Gilles et ses parents à Guainville. La girouette devait être offerte à son père par ses copains du STO. Comme celui-ci était à l'hôpital, c'est son fils Pierrot qui en a hérité.



BRAS
BRAS

Quelle expression d'amitié se cache
derrière ce rébus ?

Réponse : Bras dessus - bras dessous

Directeur de publication : Michel Malhappe

Rédactrice en chef : Jane Hervé

Adjoint : Olivier Barbey

Directrice artistique et maquette : Evelyne Mascret

Rédaction : Pascal Avril, Olivier Barbey, Daniel Chauvin, Judicaelle Dietrich, Céline Huet, Jean-François Huet, Romain Karoubi, Michel Malhappe, Evelyne Mascret, Marie-Hélène Quentin

Illustrations : Olivier Barbey

Photos : Sarah Barbey, Jane Hervé, Alain Mascret, Sylvia Raluy